

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2014, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA14 098 à OCA14 101 - Résolution CA14 090370 / Dossier 1141948043

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2015 :

-*Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*

-*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8 et 8.2);*

-*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt et unième jour de janvier deux mille quinze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement